

NOTRE PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT

L'ESEIS met en place un dispositif d'information et d'accompagnement méthodologique pour soutenir la formalisation de votre expérience. Celui-ci comprend :

- Des réunions d'information (consulter notre site : www.eseis-afri.eu/vae)
- Un rendez-vous pour finaliser votre projet VAE (facultatif)
- Des entretiens individuels et des ateliers collectifs pour aider à la formalisation de votre expérience
- Une préparation à l'oral avec le jury
- Un entretien post-jury

PROCHAINES RENTRÉES

> **Nous contacter en amont** <

- **Droit commun (DC)** : La prochaine rentrée des accompagnements VAE (quel que soit le diplôme visé) aura lieu, **sur Mulhouse et Schiltigheim** de 9h30 à 11h30, le 8 novembre 2022.

- **Dispositif spécifique de branche (DSB)** : le démarrage du DSB se fait par le bilan de positionnement individuel.

FINANCEMENTS POSSIBLES

- **CPF** : Compte Personnel de Formation.
- **Salariés** : par l'employeur via son OPCO (un devis vous sera proposé).
- **Demandeurs d'emploi** : Prise en charge possible par la Région Grand Est.

- **Autofinancement**
- **Co-financement**

DSB : prise en charge par l'**OPCO Santé**

VOS CONTACTS

SECRETARIAT PÉDAGOGIQUE : Tél. : 03.88.18.61.36 - vae@eseis-afri.eu

SITE DE SCHILTIGHEIM :
12 rue Jean Monnet CS 90045
67311 Schiltigheim Cedex



Pascale CLEMENT - Responsable
Tél. : 06.36.45.05.32
pascale.clement@eseis-afri.eu

SITE DE MULHOUSE :
7 rue Daniel Schoen
68200 Mulhouse



Denis FINCK - Référent Haut-Rhin
Tél. : 03.67.76.69.53
denis.finck@eseis-afri.eu

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

113 candidats accompagnés en 2020 | **87%** de satisfaction des candidats
Taux de réussite global pour 2020 : 70% de validation totale | **22%** de validation partielle

La VAE est un dispositif qui permet l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme, titre professionnel, certificat de qualification professionnelle).

Il s'adresse à toute personne, quel que soit son statut, qui souhaite faire reconnaître les compétences qu'elle a acquises au cours d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, à temps plein ou à temps partiel, d'une durée cumulée au minimum d'1 an en continu ou en discontinu, en rapport avec le contenu de la certification envisagée.

3 parcours distincts sont possibles :

- Le dispositif de **droit commun (DC)** sur la base de 24h.
- Le dispositif en faveur des **demandeurs d'emploi** de 17h.
- Le **dispositif spécifique de branche (DSB)** pris en charge par l'OPCO Santé, comprend un accompagnement renforcé et sur-mesure.

DIPLÔMES CONCERNÉS par la VAE à l'ESEIS

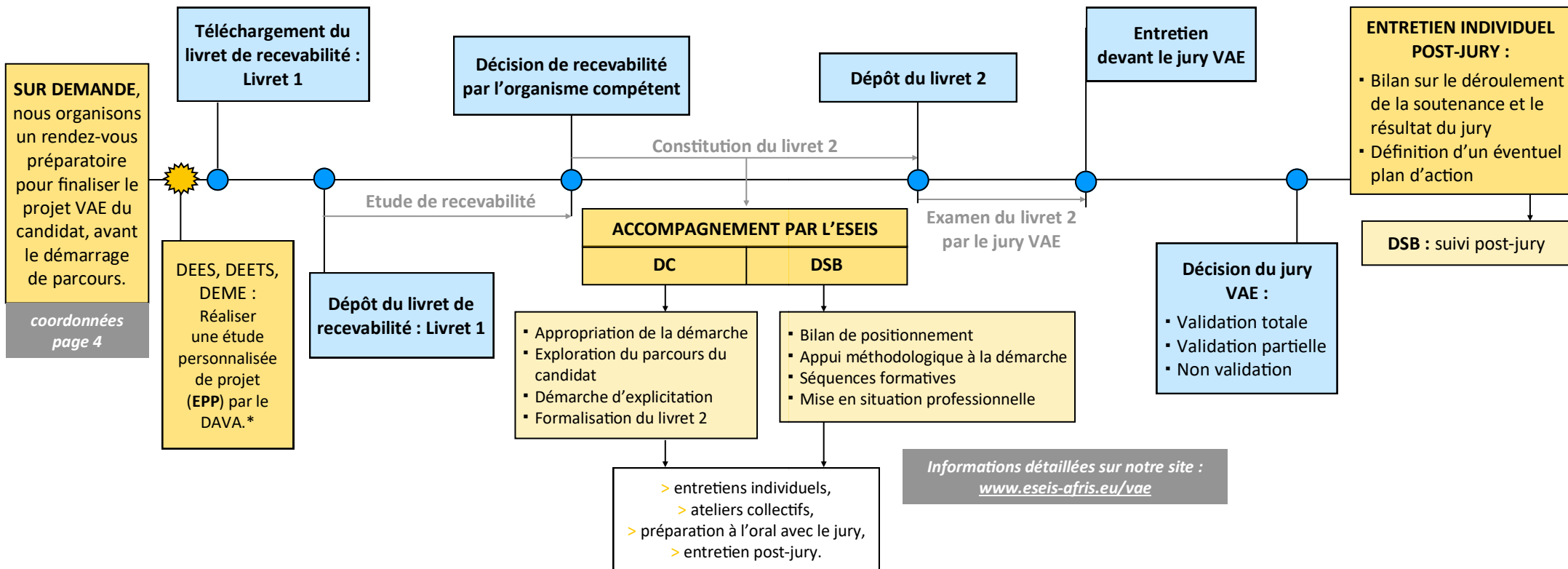
Niveau 7	<ul style="list-style-type: none">• Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale (CAFDES) ♦• Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) ♦
Niveau 6	<ul style="list-style-type: none">• Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS) ♦• Diplôme d'Etat d'Assistant de service social (DEASS) ♦♦• Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE) ♦♦• Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé (DEES) ♦♦• Diplôme d'Etat d'Educateur technique spécialisé (DEETS) ♦♦• Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale (DECESF) ♦
Niveau 5	<ul style="list-style-type: none">• Brevet de Technicien Supérieur en Economie Sociale Familiale (BTS ESF) ♦• Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) ♦
Niveau 4	<ul style="list-style-type: none">• Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire Sports Spécialité Animation Sociale (BPJEPS AS) ♦• Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur (DEME) ♦♦• Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF) ♦♦
Niveau 3	<ul style="list-style-type: none">• Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) ♦♦• Titre professionnel Assistant de vie aux familles (ADVF) ♦

♦ Droit Commun (DC)

♦ Dispositif Spécifique de Branche (DSB) possible

ETAPES D'UN PARCOURS VAE

Droit Commun (DC) ou Dispositif Spécifique de Branche (DSB)



Définition des livrets :

- **Livret 1** : vise à valider les conditions d'éligibilité réglementées, dont la concordance de vos expériences avec les compétences requises dans le référentiel de certification visé
- **Livret 2** : vise à permettre au jury d'évaluer si le candidat a acquis les compétences requises par la certification

OÙ RETIRER LE LIVRET 1 ?

DIPLÔMES	LIEU : En fonction du diplôme/titre choisi, retirer le dossier auprès de l'organisme référent (voir ci-dessous)
ADVF	DREETS Grand Est : 6 rue Gustave Adolphe Hirn - 67085 STRASBOURG Cedex Tél. : 03 88 15 43 00 - www.vae.gouv.fr
BPIEPS AS / DEJEPS	DRAJES Grand Est : Cité administrative - 14 Rue du Maréchal Juin - CS 50016 - 67084 STRASBOURG Cedex Tél. : 03 88 76 76 16 - www.grand-est.drdjcs.gouv.fr
BTS ESF / DECESF DEES** / DEETS** / DEME**	Rectorat de Strasbourg : 6 rue de la Toussaint - 67975 STRASBOURG Cedex 9 Tél. : 03 88 23 37 29 - www.ac-strasbourg.fr
CAFDES	École des hautes études en santé publique (EHESP) - Secrétariat VAE CAFDES : 15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS74312 - 35043 RENNES Cedex Tél. : 02 99 02 27 00 - www.ehesp.fr
CAFERUIS / DEAES / DEASS DEEJE / DEIS / DETISF	ASP (Agence de services et de paiement) : 8 Place Maison Dieu—CS 90002 - 87017 LIMOGES Cedex 1 Tél. : 0 810 017 710 - https://vae.asp-public.fr

**Diplômes les plus demandés